

ACHETER SON TITRE

AGENCES COMMERCIALES INFORMATION, CONSEIL ET VENTE

Valenciennes - Place du Hainaut

Lignes T1/T2 - Station « Hôtel de ville »
du lundi au vendredi de 9h à 18h
Samedi de 9h à 17h

Denain - Espace Villars

Ligne T1 - Station « Espace Villars »
du lundi au vendredi de 9h à 18h
1^{er} et dernier samedi du mois de 9h à 13h

COMMERÇANTS / PARTENAIRES

Les titres de transport Transvilles sont disponibles dans les points de vente sur tout notre réseau (bureau de tabac, presse...)

Liste disponible sur www.transvilles.com

NOUS CONTACTER

ALLÔ TRANSVILLES
03 27 14 52 52

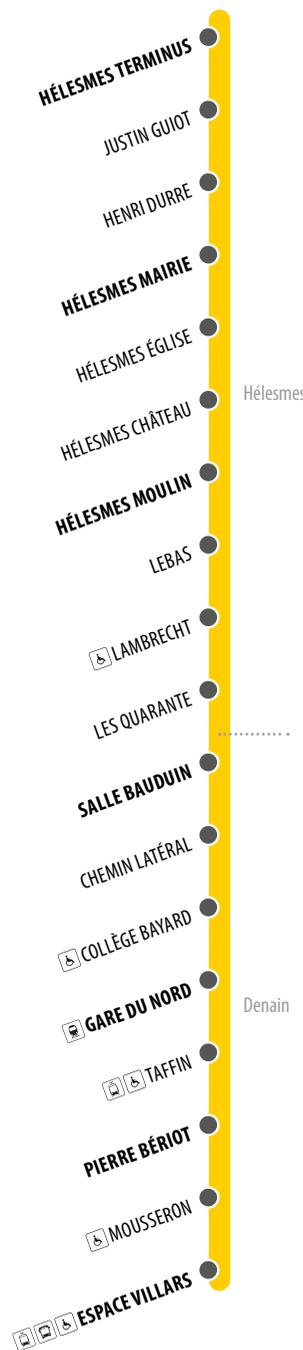
-  www.transvilles.com
-  Notre application Transvilles
-  contact@transvilles.com
-  @TransvillesInfo
-  www.facebook.com/transvilles



106

Plan
de ligne

Hélesmes Denain



LÉGENDE



106 | DU LUNDI AU VENDREDI SCOLAIRES

HELESMES TERMINUS	07:05	08:06	12:00	12:55	17:05	18:05
HELESMES MAIRIE	07:07	08:08	12:02	12:57	17:07	18:07
HELESMES MOULIN	07:12	08:13	12:06	13:01	17:11	18:11
SALLE BAUDUIN	07:16	08:17	12:09	13:04	17:14	18:14
GARE DU NORD	07:20	08:21	12:13	13:08	17:18	18:18
PIERRE BÉRIOT	07:23	08:24	12:16	13:11	17:21	18:21
ESPACE VILLARS	07:27	08:28	12:20	13:15	17:25	18:24

Téléchargez
l'application
flex
BY TRANSVILLES

flexTAD

Réservez vos trajets facilement !



En dehors des plages horaires indiquées sur ce dépliant, vous avez la possibilité de réserver vos déplacements sur la zone **flexTAD 3**.

Déplacez-vous d'un arrêt à un autre arrêt de la zone (selon règlement)

ou vers les arrêts de rabattement suivants :

- Denain Espace Villars
- Denain Gare du Nord
- Wallers Gare
- Hérin Le Galibot

Plus d'infos sur transvilles.com

Pas de service le 1^{er} Mai, les dimanches et les jours fériés

Horaires donnés à titre indicatif, susceptibles d'évoluer en fonction des conditions de circulation.

106

Horaires valables
du 01.09.2025
au 31.08.2026

DENAIN HÉLESMES



 **Transvilles**
Acteur mobilité du SIMOUV



LÉGENDE



106 | DU LUNDI AU VENDREDI SCOLAIRES

ESPACE VILLARS	07:40	08:41	12:28	13:20	17:34	18:30
PIERRE BÉRIOT	07:43	08:44	12:31	13:23	17:37	18:32
GARE DU NORD	07:49	08:50	12:37	13:29	17:43	18:38
SALLE BAUDUIN	07:52	08:52	12:39	13:31	17:46	18:40
HELESMES MOULIN	07:56	08:56	12:43	13:35	17:50	18:44
HELESMES MAIRIE	07:59	08:59	12:46	13:38	17:53	18:47
HELESMES TERMINUS	08:02	09:02	12:49	13:41	17:56	18:50



flexTAD

Réservez vos trajets facilement !



En dehors des plages horaires indiquées sur ce dépliant, vous avez la possibilité de réserver vos déplacements sur la zone **flexTAD 3**.

Déplacez-vous d'un arrêt à un autre arrêt de la zone (selon règlement)

ou vers les arrêts de rabattement suivants :

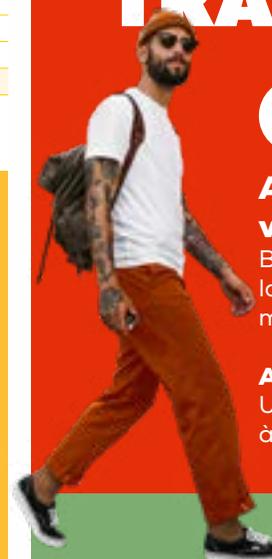
- Denain Espace Villars
- Denain Gare du Nord
- Wallers Gare
- Hérin Le Galibot

Plus d'infos sur transvilles.com

Pas de service le 1^{er} Mai, les dimanches et les jours fériés

Horaires donnés à titre indicatif, susceptibles d'évoluer en fonction des conditions de circulation.

INFOS TRANSVILLES



CLIENTS

Ayez le bon réflexe : validez à chaque montée

Billets ou cartes, abonnés ou non abonnés, la validation est obligatoire à chaque montée, même en correspondance.

Attention !

Un titre non validé, vous expose à une amende.

SALARIÉS

50% REMBOURSÉS

Bénéficiez de la prime Transport !

Vous utilisez ou souhaitez utiliser les transports en commun pour vous rendre au travail ? Sachez que votre employeur prend en charge au minimum **50% de votre abonnement**.

Rapprochez-vous de votre employeur pour connaître les conditions d'attribution de la Prime Transport dans votre entreprise.

PASS CB

Avec le Pass CB, votre **carte bancaire** sans contact devient votre titre de transport.

Montez à bord et laissez la technologie **simplifier** vos trajets sur tout le réseau Transvilles.



BIEN VOYAGER

Voici quelques conseils pour bien voyager sur nos lignes



Tenez-vous aux barres et poignées

à votre disposition afin d'éviter toute chute.



Laissez la priorité aux personnes qui descendent

avant de monter à bord des véhicules pour faciliter l'accès.



Laissez la priorité aux personnes à mobilité réduite

et facilitez-leur l'accès aux places qui leur sont réservées.



Voyage des mineurs

Les enfants de moins de 8 ans doivent être accompagnés d'une personne âgée de 16 ans minimum.



Vélos et trottinettes

Les vélos, trottinettes, hoverboards et rollers aux pieds sont interdits dans le bus.



Les animaux sont interdits

à l'exception des chiens de non-voyants et des petits animaux enfermés dans un panier.



Interdiction de fumer et vapoter

à bord des véhicules comme le stipule la loi.